

avis n'avaient pas encore obtenu l'attention voulue, et voilà qu'un sous-comité parlementaire venait les entendre. C'était important pour eux. Ils espéraient vivement, je crois, qu'il sortirait de ces audiences quelque chose de concret, tout à l'avantage du personnel du pénitencier de Colombie-Britannique et de ses détenus.

Un autre groupe que j'ai remarqué était celui des journalistes qui accompagnaient le sous-comité. Ceux-ci m'ont dit que, dans toute leur carrière, ils n'avaient jamais vu un groupe de parlementaires travailler en aussi étroite collaboration. Ces journalistes étaient eux-mêmes dans un état d'euphorie. Ils s'attendaient à ce que des réformes révolutionnaires naissent de la mise en œuvre des recommandations du sous-comité. Lorsque l'on fait naître chez un groupe de personnes un tel degré d'espoir pour ensuite les décevoir, on court un grand risque, car mieux aurait alors valu ne pas éveiller d'espoir du tout. C'est pourquoi je presse le solliciteur général de donner suite à toutes les recommandations du sous-comité. S'il le fait, il notera une évolution marquée au sein du Service des pénitenciers.

J'interviens dans ce débat car j'estime que les incidents qui sont survenus au cours des dix derniers jours au pénitencier de la Colombie-Britannique découlent probablement du fait qu'on n'a pas donné suite à toutes les recommandations. Si le solliciteur général avait pris certaines des mesures correctives prévues dans ces 65 recommandations, il aurait fort probablement réussi à apaiser les tensions qui existent au sein du service des pénitenciers.

J'aimerais vous dire comment j'entrevois certains des problèmes qui existent au pénitencier de la Colombie-Britannique. Cinq prisonniers, et quelques visiteurs qui ont probablement collaboré avec eux, ont participé à la dernière prise d'otages.

**M. Nielsen:** Certains d'entre eux.

**M. Friesen:** Certains d'entre eux, et non pas tous les prisonniers. Le député a raison. Cet incident n'aurait jamais dû se produire. De pareils incidents ne devraient, bien sûr, jamais survenir, mais encore moins celui-là, car nous avons maintenant la chance de disposer de tous les renseignements qu'a recueillis le sous-comité lors de ses audiences, ce qui aurait dû nous permettre de prévenir cet incident.

J'imagine que la plupart des députés savent qu'un petit groupe d'activistes fréquentent les salles de visite au pénitencier de la Colombie-Britannique. On leur permet fréquemment de venir voir certains détenus des plus dangereux, dont Andy Bruce. Or, des parents de ces détenus dangereux appartiennent à ce groupe d'activistes. Ces activistes peuvent aller au pénitencier de Colombie-Britannique et rendre visite presque à leur gré à ces criminels endurcis, et il ne semble pas y avoir de moyen de les en empêcher. Depuis deux ans, le personnel possédait dans ses dossiers les profils de ces activistes, mais l'administration semblait craindre de s'attaquer à ce problème

### *Pénitenciers*

épineux. Si les gardiens avaient tenté de les empêcher d'entrer, ils auraient dû rédiger une série de rapports à l'intention de l'administration. Il fut un temps où les détenus de la section à sécurité maximale devaient avoir les menottes aux mains et une chaîne aux pieds et être escortés de deux gardiens pour se rendre au centre des visites. Cette pratique a été modifiée et maintenant, ils n'ont que des menottes et un seul gardien pour escorte. Le fait qu'un de ces prisonniers était en possession d'un marteau lorsqu'il s'est rendu au parloir montre bien qu'il n'avait pas été convenablement fouillé. Il me semble que les visites et la correspondance devraient relever du service de sécurité plutôt que du service des activités sociales, comme c'est le cas actuellement.

● (1602)

Le pénitencier de Colombie-Britannique possède depuis deux ans une « arche de détection » qui permet de fouiller électroniquement les visiteurs à leur arrivée, mais on ne s'en sert pas. Je ne comprends pas pourquoi cet appareil n'est pas installé dans le parloir afin de surveiller les visiteurs qui y entrent.

Les députés de New Westminster (M. Leggatt) et du Yukon (M. Nielsen) ont dit qu'il fallait donner aux prisonniers du travail créateur et intéressant. Je conviens que c'est l'une des recommandations principales du sous-comité à mettre en œuvre immédiatement. Il est temps que nous nous rendions compte que le travail est un traitement pour les détenus, non pas une punition. Il sert de soupape à leurs frustrations et peut se transformer en activité utile, créatrice et satisfaisante.

Depuis un certain temps, le personnel pénitentiaire cherche à faire changer les serrures, notamment là où les visiteurs ont accès. L'administration est d'accord, mais rien pourtant ne se fait. Par contre, lorsque les détenus demandent un nouvel équipement sportif, ils l'obtiennent. Monsieur l'Orateur, il y a quelque chose de pourri au royaume du Danemark.

**M. Nielsen:** Ce n'est sûrement pas le système pénitentiaire.

**M. Friesen:** Le député a évidemment raison. La Commission Farris avait recommandé qu'on procède à une vérification quotidienne des détenus qui doivent se rendre à la section de la classification ou au parloir. Il faudrait savoir à l'avance qui va y aller. Si la liste est vérifiée, comment se fait-il que cinq de ces individus se sont rendus au centre des visites? Ils savaient deux jours à l'avance qu'Andy Bruce y serait. Il devrait être assez facile de confronter cette liste avec celle des visiteurs.

En passant, monsieur l'Orateur, je pourrais ajouter avoir appris par les bruits qui filtrent des prisons, qu'Andy Bruce avait détruit tous les dossiers pendant la semaine qu'il avait passée au centre des visites. Mais il en aurait tiré bien des renseignements que, toujours selon ces bruits, il serait disposé à partager avec l'ensemble des prisonniers. Je pense que le solliciteur général (M. Blais) devrait se renseigner là-dessus.